

Guide des aides économiques

Garantie de caution



OSEO

Bénéficiaires

PME(*) innovantes recherchant une caution bancaire pour accéder à l'un de ses premiers marchés ou à un contrat qui représente une rupture significative (en termes de taille ou de marché servi) avec l'activité antérieure.

Finalités

Faciliter l'émission de cautions sur marchés par les banques, sur ordre et pour le compte des PME, au bénéfice de leurs clients.

Cautions éligibles

Garanties à première demande ou cautions sur marché (de restitution d'acompte, de bonne fin...).

Modalités d'intervention

La banque fournit une caution à la PME, OSEO garantit la banque à hauteur de 80 % dans la limite de 300 000 €.

(*) Au sens de la définition européenne de la PME : entreprise de moins de 250 salariés déclarant soit un CA annuel inférieur à 50 millions €, soit un total de bilan n'excédant pas 43 millions €. Elle doit être indépendante, c'est-à-dire ne pas être détenue à plus de 25% par une ou plusieurs entités qui ne sont pas des PME.

Contacts

OSEO Pays de la Loire

Direction Régionale
63, quai Magellen
BP 42304
44023 Nantes Cedex 1
Tél. 02.51.72.94.00
Tél. : 02.40.47.73.36